



Dispositif de régulation d'équipe

Les mutations contemporaines qui traversent les organisations de travail corrélées à une transformation de la psychopathologie des sujets accueillis, créent chez les groupes de professionnels des interférences dans la façon même de « penser » et « d'habiter » leurs pratiques d'accompagnement ou de soins dans une visée de type coopératif.

La régulation d'équipe concerne la relation des professionnels entre eux. Elle a pour visée d'analyser les mouvements agressifs parfois violents qui s'actualisent sur la scène institutionnelle et de restaurer pour les acteurs concernés une véritable dynamique de travail pour penser individuellement et collectivement leur professionnalité.

Objectifs

- Accompagner les professionnels dans un travail d'élaboration relatif au poids de l'histoire dans la constitution et le fonctionnement de l'équipe
- Développer chez chaque participant une attitude réflexive en lien avec les jeux et les enjeux sous-tendus par le travail d'équipe
- Accompagner les professionnels dans l'appropriation voire la réappropriation des composantes à la fois techniques et relationnelles indispensables à l'organisation et au fonctionnement d'une équipe
- Sensibiliser tout à chacun sur la responsabilité qui est la sienne dans le travail d'équipe et en équipe
- Affirmer voire réaffirmer, dans le cadre des missions dévolues à un service, l'importance du rôle, de la place et de la fonction de chaque professionnel dans l'organisation

Contenus

- La professionnalité : culture, positionnement et identité professionnelle
- Les jeux et les enjeux dans le travail d'équipe
- Le travail d'équipe en institution
- La cohérence et la cohésion d'équipe

Modalités d'intervention

Les modalités d'intervention proposées dans le cadre de cette formation-action combinent apports théoriques et récits de problématiques d'équipe rapportés par les participants dans le cadre du dispositif de groupe.

Modalités d'évaluation

La spécificité de ce dispositif ne vise pas à évaluer des compétences mais la cohérence des objets travaillés en fonction des finalités et des objectifs. Un questionnaire d'auto-évaluation permettra ainsi aux participants de mesurer leur propre cheminement dans le travail proposé.

Public

Tout professionnel du champ de l'intervention sociale

Pré-requis

Aucun

Modalités de mise en œuvre

Chaque demande fera l'objet d'un entretien d'exploration et d'une analyse visant la formalisation d'une offre de prestation

Durée

Déterminée au moment de l'analyse de la demande

Coût

Nous consulter

Intervenants

Consultants formés et expérimentés dans la conduite de dispositifs d'intervention psychosociologique

Lieu

Sur site : nous consulter
Hérouville Saint-Clair (14)

Contact

Gaëlle HUARD PONTET
Tél. 02 31 54 42 04
gpontet@irtsnormandiecaen.fr

